

Comment calculer la valeur aspectuelle d'un SN ?

Teresa Muryn
Université Pédagogique de Cracovie, Pologne
teresa.muryn@gmail.com

Synergies Pologne n°6 - 2009 pp. 113-125

Résumé : *La définition de l'aspect comme une catégorie sémantique justifie la recherche d'exposants aspectuels dans le syntagme nominal. En analysant toutes les expansions du nom on se pose la question de savoir comment elles attribuent à l'évaluation de la valeur aspectuelle du SN.*

Les mots-clés : *catégorie de l'aspect, syntagme nominal, valeur aspectuelle du SN*

Abstract : *The definition of the aspect as a semantic category authorises aspectual analyse of the noun phrase. This one is considered as an equivalent of the verbal phrase and is submitted to the same type of aspectual decomposition : the question is to know how all the noun expansions contribute in evaluation of its aspectual value.*

Key words: *category of aspect, noun phrase, aspectual value of the noun phrase*

Le but de la recherche à laquelle réfère cet article est de trouver les exposants de l'aspect dans le syntagme nominal dans une étude contrastive français-polonais. Pour qu'une telle analyse soit possible, il faut postuler certains principes d'ordre méthodologique qui autorisent à attribuer une valeur aspectuelle au syntagme nominal, à chercher ensuite des équivalences entre la distribution des formes qui expriment l'aspect dans des structures constituées autour du verbe et dans celles constituées autour du nom, et, enfin, établir ces équivalences entre le polonais et le français, deux langues dont la première est dite « aspectuelle » et la seconde « non aspectuelle ».

Le cadre méthodologique de la syntaxe sémantique a permis de définir l'aspect comme une catégorie sémantique, ce qui résout le problème théorique de la recherche. La distribution des formes pose toutefois certains problèmes dont nous allons présenter certains dans cet article. Toutes les analyses qui suivent ne se veulent ni exhaustives ni définitives ; au contraire, elles décrivent seulement les directions vers lesquelles s'oriente la recherche et les problèmes qu'elle affronte en les démontrant sur un corpus réduit de noms prédicatifs en français.

1. Le cadre méthodologique. Dans la tradition de la description linguistique, le problème de l'aspect est analysé surtout dans le cadre des langues slaves qui possèdent les marques formelles de cette catégorie. Cela entraîne à distinguer l'aspect grammatical de l'aspect lexical. Le premier se rapporte à une opposition régulière perfectif / imperfectif qui s'exprime par les formes du verbe fini dans les séries *verbe simple* vs *verbe dérivé*. Le second, l'aspect lexical, qui ne se manifeste pas dans des oppositions régulières, dépend du lexème verbal. Beaucoup de linguistes ont participé à la discussion de ce problème et une abondante littérature en traite. Plusieurs descriptions ont été proposées, dont certaines ont permis d'orienter la réflexion sur la catégorie de l'aspect vers les langues qui n'en possèdent pas de marques formelles, comme par exemple les langues romanes. Notre analyse s'appuie sur la méthodologie de la syntaxe sémantique qui clame la primauté du niveau du sens sur les niveaux des formes : les constructions d'une langue ne sont que des représentations de structures sémantiques et celle-ci sont universelles. En même temps, il est évident que le niveau sémantique et le niveau de l'expression ne sont pas symétriques ; on perçoit les différences aussi bien en comparant les langues, qui ont leurs propres moyens à exprimer des catégories sémantiques universelles, qu'en comparant les constructions d'une langue donnée où plusieurs constructions peuvent être sémantiquement équivalentes, ce qui veut dire qu'une structure prédicative peut y avoir plusieurs réalisations. On peut donc établir une équivalence sémantique entre une phrase et le syntagme nominal adéquat - la structure sémantique qu'ils représentent est la même, ce qui les distingue c'est leur fonction dans le système. Si nous acceptons donc que l'aspect est une propriété de chaque structure prédicative, et que cette dernière puisse revêtir la forme d'une phrase à prédicat verbal, adjectival ou d'un SN, nous pourrions postuler la recherche d'exposants aspectuels non seulement dans toutes les langues, mais aussi, une seule langue prise pour cible, dans toutes les réalisations possibles d'une même structure prédicative. Nous nous attendons donc à les trouver dans le Syntagme Nominal, construction fondée sur le nom, traditionnellement exclu de la recherche sur l'aspect. Si cela s'avère exact, le SN et la phrase qui représente une même structure prédicative doivent avoir la même valeur aspectuelle. On peut donc postuler pour le SN une méthode d'analyse aspectuelle parallèle à celle dont on se sert pour établir la valeur aspectuelle d'une phrase. Une telle analyse est possible si nous acceptons le fait que l'aspect est une catégorie sémantique. C'est ainsi que le conçoit S. Karolak qui a élaboré une théorie de l'aspect dont le principe consiste à envisager celui-ci comme un trait inhérent du concept. Cette conception est le point de départ de cette analyse.

2. L'aspect -une catégorie sémantique. Nous adoptons donc la définition du concept catégoriel d'aspect (Karolak, 2008 : 1) qui est fondée sur le concept « de temps intrinsèque (intérieur) de l'état de choses (action) ou en terminologie de Guillaume - celui de temps impliqué ». Celui-ci est une propriété immanente de tout état de choses spécifiques, par conséquent, il est un constituant obligatoire du contenu des sémantèmes verbaux. « La continuité ou étendue dans le temps représente l'une des formes du temps impliqué, l'autre étant sa négation ou absence de continuité ». S. Karolak distingue deux concepts aspectuels simples : l'aspect continu (aspect imperfectif simple) et l'aspect non continu (aspect perfectif simple, appelé aussi ponctuel ou momentané). Ces concepts, en se

combinant, produisent des structures aspectuelles complexes, que l'auteur appelle configurations aspectuelles. Les configurations (inchoative, limitative, télique, habituelle, etc.) sont des structures hiérarchisées avec une dominante aspectuelle et des concepts aspectuels dominés. Il ne faut pas identifier une forme (expression) simple avec un seul aspect simple, une forme simple peut être aspectuellement simple ou complexe, p.ex. : le lexème du verbe *aimer* véhicule l'aspect continu simple, il le conserve dans la phrase *Pierre aime Marie*, mais dans la phrase *Pierre a aimé Marie dès qu'il l'a vue* cet aspect continu est dominé par un aspect non continu - ensemble ils forment une configuration bi aspectuelle inchoative. La théorie de l'aspect qui l'envisage comme une catégorie sémantique, une propriété des concepts spécifiques annule donc l'opposition traditionnelle entre l'aspect grammatical et l'aspect lexical. L'intérêt de cette position théorique réside aussi dans le fait qu'elle permet d'appliquer une méthode combinatoire à la description du phénomène. Elle permet de restituer tous les éléments qui constituent un « produit aspectuel » spécifique, non pas dans leurs coexistence, mais dans leurs subordinations. Nous obtenons ainsi une structure hiérarchique avec un ou plusieurs membres dominés et un membre dominant. Nous pouvons en déduire que dans le produit final, peu importe sa réalisation au niveau de l'expression, nous devons nous attendre à trouver des éléments hérités des membres dominés qui participent à la construction du tout. L'analyse aspectuelle doit donc envisager la phrase entière, voire l'énoncé, et ne pas se limiter à la sphère du verbe, p. ex. dans la phrase citée *Pierre a aimé Marie dès qu'il l'a vue* la lecture inchoative est le résultat du calcul : l'aspect continu du lexème verbal est dominé par l'aspect non continu qui s'exprime dans le verbe par le PC, mais l'information que le tout décrit le début de l'état de Pierre provient de la spécification apportée par *dès qu'il l'a vue*, l'événement qui explicite le point initial de l'état des choses. L'interprétation est différente dans la phrase *Pierre a aimé Marie jusqu'au moment où il a vu Sophie* qui exprime l'aspect bi aspectuel au caractère limitatif : *jusqu'au moment où il a vu Sophie* spécifie le point final de l'état de Pierre.

Le même principe de la décomposition aspectuelle doit accompagner l'analyse du syntagme nominal : toutes les expansions du nom participent au calcul de la valeur aspectuelle du SN. En plus, le SN ainsi évalué doit être reconsidéré comme membre d'une structure complexe dont il est constituant, sa valeur aspectuelle définitive se déduit de son rapport au prédicat principal.

Pour illustrer ce calcul aspectuel prenons toujours l'exemple du verbe *aimer* qui, comme verbe d'état, véhicule un aspect simple de continuité. Dans la phrase suivante :

1. *Pierre aime Marie furieusement.* aucune information aspectuelle supplémentaire à celle véhiculée par le lexème n'est apportée par le contexte. Le présent précise le temps et s'accorde aspectuellement avec le sémantème. L'adverbe *furieusement* spécifie l'intensité du sentiment éprouvé.

Quand le lexème *aim-* apparaît sous la forme du nom, il conserve, bien sûr, l'information aspectuelle d'état. Alors le verbe support, créé pour conjuguer le nom prédicatif, comme le dit G. Gross, se charge de son actualisation :

1'. Pierre éprouve un amour furieux pour Marie.

L'adverbe se transforme en adjectif et la phrase porte la même information. Mais, quand le discours le demande, cette phrase peut se reformuler en syntagme nominal avec le nom tête *amour*, et le verbe support actualisant dans une proposition relative :

1''. Un amour furieux que Pierre éprouve pour Marie le dévaste.

Cette proposition relative effacée nous donne :

1''' Un amour furieux de Pierre pour Marie le dévaste.

Dans le cas analysé, l'apparition ou non du verbe support n'est pas de grande importance : l'information temporelle va se déduire du prédicat principal de la phrase dont le SN est le constituant (*dévaste*), il n'ajoute aucune information nouvelle à celle fournie par le lexème s'il s'agit de l'information aspectuelle. La situation change quand le lexème *aim-*, qui véhicule toujours l'aspect continu de l'état, fait partie de la structure aspectuelle complexe inchoative :

2. Elle se sentit meilleure de cacher pour la première fois quelque chose à Pierre et l'en aima davantage. (J. Kessel -S.Karolak)

Le PS explicite ici l'aspect non-continu dominant dans la structure. Pourtant ce n'est pas le PS qui est responsable de la lecture inchoative. Nous avons ici une construction causative : la phrase *elle se sentit meilleure* (d'ailleurs inchoative elle aussi), reprise dans la proposition coordonnée par *en*, représente la cause, un événement qui explicite la composante responsable de l'apparition de l'état *aimer davantage*. La phrase entière décrit le changement de l'état *aimer* en état *aimer davantage* déclenché par *se sentir meilleure*.

Dans la construction avec le nom *amour*, le verbe *devenir* rend compte explicitement du caractère inchoatif de la structure :

2'. Elle se sentit meilleure de cacher pour la première fois quelque chose à Pierre et grâce à cela, son amour devint plus fort.

Aspectuellement, *elle se sentit meilleure* n'est, relativement à *aimer davantage*, que l'événement qui explicite la borne imposée à l'état des choses continu. Cette borne peut être s'exprimer par d'autres moyens :

2''. Elle se sentit meilleure de cacher pour la première fois quelque chose à Pierre. Son amour plus fort à partir de ce moment-là

L'information aspectuelle explicite que le verbe *devenir* apporte n'est pas obligatoire ici parce qu'elle est redondante, l'idée de borne étant exprimée par l'expression anaphorique à *partir de ce moment-là*.

Voici encore un exemple, encore plus compliqué parce qu'il représente une structure encore plus complexe :

3. *Pierre aime facilement.*

L'apparition de l'adverbe *facilement* oriente la lecture de cette phrase vers une interprétation d'habitude ou de disposition. Il s'agit, ou bien d'une série ouverte d'actes de Pierre : *à chaque fois il s'amourache facilement, il entre facilement dans des liaisons amoureuses*, ou bien il s'agit d'une caractéristique de Pierre, déduite de son expérience en cette matière. Il semble que le SN codifie cette différence grâce à la possibilité, d'une part, de se mettre au pluriel indéfini, explicitant une série ouverte des faits :

3'. *des amours faciles de Pierre...*

comme dans les phrases suivantes :

Love Intelligence® confie ses secrets pour donner toutes les chances à un amour d'été de devenir un amour tout court. Amours d'été, amours faciles ? ...

... et [elle] connaît les tentations de cette âge : alcool, drogue, amours faciles. ...

et d'autre part, en identifiant l'expérimenteur par la description de sa disposition, phénomène dû au procédé de la résorption d'une position argumentale (Muryn, 1999) qui permet de créer un nom concret à partir d'un verbe ou d'un adjectif :

3'' *un facilement - amoureux*¹

comme par exemple dans la phrase suivante :

Comment a-t'on fait pour faire de ce délice culinaire un symbole des "facilement-amoureux" (ceux qui n'aiment pas ont tort ! ...

On peut donc constater que l'information sur la valeur aspectuelle de la structure fondée par le nom se déduit de la même façon que dans celle fondée par le verbe : on est obligé de combiner tous les facteurs qui permette de restituer la complexité de la structure, sa hiérarchie, son aspect dominant. Certes, le verbe a des exposants aspectuels et temporels dans les catégories que le nom ne possède pas, mais le nom a aussi des propriétés que le verbe ne connaît pas. L'important est donc d'établir les équivalences entre les deux possibilités d'expression.

3. Le SN et ses constituants dans une analyse aspectuelle. Toutes les expansions du nom participent au calcul aspectuel, l'évaluation de la valeur définitive du SN étant la somme de toutes les données.

3.1. La détermination. Nous mentionnons le déterminant au début de cette analyse du SN seulement pour présenter quelques remarques qui nous permettent de l'abandonner à cette étape de la description. D'abord c'est une classe hétérogène qui remplit plusieurs fonctions dans le SN : il peut expliciter un argument (possessif) ou bien ancrer le SN dans le contexte (démonstratif). Quant à l'article, il se comporte comme le grammème du verbe : il s'accorde avec la valeur aspectuelle de la construction entière, c'est-à-dire explicite la dominante aspectuelle du SN. Nous avons donc décidé de passer en revue d'abord le nom et

ses expansions et de reprendre le problème de la quantification après, dans cette partie de la description où le SN sera envisagé globalement et, ensuite, quand il deviendra, lui-même, un constituant d'une structure complexe.

3.2. Le nom. Ses capacités dans le domaine aspectuel sont réduites à cause de sa fonction dans le système. Les classifications les plus générales répartissent les noms en deux groupes : les noms concrets et les noms abstraits. La définition des noms abstraits est, dans la plupart des cas, morphologique : ce sont des noms dérivés à partir de verbes et à partir d'adjectifs. En tant que noms abstraits (pour nous : des noms sans résorption des positions d'arguments), ils représentent des structures sémantiquement complètes, avec toutes les positions d'arguments impliqués disponibles. Ils permettent donc l'explicitation dans le SN de tous ces arguments (questions stylistiques mises à part) et le calcul aspectuel de ses SN est analogique à celui de la phrase fondée par un verbe ou un adjectif :

4. *Paul est venu récemment.* = *sa venue récente ...*

5. *Paul est triste.* = *sa tristesse...*

6. *Paul a construit une maison splendide.* = *la construction d'une maison splendide par Paul ...*

Or, les noms peuvent fonctionner aussi comme représentants des structures avec résorption d'une position d'argument. Sur le plan de l'expression, ce procédé dérivationnel permet de créer les noms concrets à partir des bases verbales ou adjectivales. Cette dérivation a un lien très précis avec la valeur aspectuelle de la structure de départ, par exemple, avec certains prédicats elle semble figer le caractère potentiel propre à une disposition, avec d'autres, le caractère perfectif résultatif, etc. :

7. *La direction de l'école est responsable de l'organisation des cours.* - *ceux qui dirigent ...*

8. *La construction splendide de Paul a émerveillé les spectateurs.* - *ce que Paul a construit...*

La résorption peut être signalée par des exposants formels ou non. Il y a des noms dont l'acception ne se distingue que par le contexte :

9. *La direction d'une école est un défi.* vs *La direction d'une école est toujours nommée.*

Le plus souvent, cette dérivation laisse pourtant des traces formelles dans le suffixe :

10. *Pierre fume les cigarettes, rien que ça.* = *(Pierre est) un fumeur exclusif de cigarettes.*

Comme tous les noms concrets, les noms avec résorption participent à des structures aspectuelles plus ou moins complexes, comme le prouve l'exemple suivant de deux SN :

11. *Un fumeur exclusif de cigarettes vs un fumeur occasionnel de cigarettes.*²

La catégorie morphologique du pluriel qui caractérise les noms quantifiables apporte des informations d'ordre sémantico-référentiel qui jouent aussi dans

le calcul de la valeur aspectuelle du SN. D'abord le pluriel présuppose qu'à la base de ce calcul il y a des états de chose discrets. Ils peuvent former, ou bien un ensemble envisagé à un moment donné, ou bien une série ouverte ou fermée de ces états se développant ou s'étant développé dans le temps :

12. *Je n'avais pas le temps de souffrir : je discutais dans les cafés après les cours, je sortais au cinéma avec des amis, tout cela permettait d'oublier.*

12'. *Je n'avais pas le temps de souffrir : des discussions dans les cafés après les cours, des sorties au cinéma avec des amis, tout cela permettait d'oublier.*

13. *Au temps de la guerre sale, les militaires ont volé des enfants à leurs familles.*
(ex. de S. Karolak)

13'. *Au temps de la guerre sale, il y a eu des vols d'enfants à leur familles par les militaires.*

14. *D'abord quelqu'un a tiré une fusée, ensuite 30 bombes ont explosé presque simultanément.*

14'. *Un tir de fusée a été suivi d'explosions presque simultanées de 30 bombes.*

3.3. Le verbe support. Le verbe support sert à actualiser le nom prédicatif, il véhicule toutes les données aspectuo-temporelles que le nom ne peut pas exprimer par sa propre forme. Ce procédé syntaxique extériorise le temps, l'aspect et la personne dans le verbe support en complétant ainsi le nom. Les analyses les plus fréquentes mettent l'expression périphrastique ainsi obtenue en position prédicative parce qu'elle permet une observation sans ambiguïtés de la construction du sens qui y opère. On peut ainsi mettre en opposition plusieurs valeurs aspectuelles des structures fondées par un même lexème, à titre d'exemple, la *gentillesse* :

15. *Pierre m'a fait la gentillesse de m'accompagner à la gare.*

16. *Pierre me fait la gentillesse de m'accompagner à la gare.*

17. *Pierre me fait des gentillesse.*

18. *Pierre a de la gentillesse.*

19. *Pierre est d'une gentillesse exemplaire.*

Le sens paradigmatissant (action, attitude, disposition, etc.) véhiculé par le verbe support enrichi d'une indication temporelle et aspectuelle que comporte son tiroir verbal, ainsi que le sens global aspectuel du SN qu'il complète, permettent de décrire la valeur aspectuelle de ces phrases. Dans le cas de l'exemple (15) nous pouvons donc reconnaître une structure perfective (non-continue) - un acte concret explicité par la proposition infinitive, dans l'exemple (16) une structure imperfective télique obtenue par la dominante imperfective (continue) imposée à la phrase (15) (ou, avec le présent générique, une phrase habituelle où l'habitude se réduit à *m'accompagner à la gare*) , dans l'exemple (17) nous avons une construction imperfective habituelle qui se rapporte à une attitude, un comportement, une simple répétition de faits ; dans la phrase (18), grâce au verbe support atemporel et au SN précédé de l'article partitif, nous avons aussi une structure habituelle fréquentative qui répète les intervalles de manifestation de la gentillesse dans certaines situations seulement (*Pierre est parfois gentil*), pour terminer enfin sur l'exemple (19) parfaitement atemporel et « dispositionnel », décrivant le caractère de Pierre, qui équivaut à la phrase *Pierre est extrêmement gentil*.³

Dans le SN, le verbe support apparaît dans une proposition relative (où, dans certains cas, dans une proposition participiale qui en est issue). Parfois, nous pouvons y trouver un nombre important de synonymes (p.ex. *manifestester, témoigner*, etc.) En cas de redondance, c'est-à-dire quand les informations que le verbe support véhicule se déduisent facilement des autres participants de la structure, il s'efface comme dans les exemples 2- 2''.

3.4. Le Syntagme Prépositionnel. Le problème de la description est ici très complexe et touche le problème du statut de la préposition. Nous l'avons rattachée au syntagme nominal ce qui veut dire que nous devons décrire les SP de deux perspectives : comme expansions du nom dans le SN et comme constituants de la phrase.

Les rôles du SP dans le SN sont tellement diversifiés qu'ils exigent une étude beaucoup plus détaillée. Nous mentionnons seulement qu'un SP peut se rapporter à :⁴

a. une position d'argument

20. *un amour néfaste de Pierre pour Marie*

21. *une déclaration d'amour de Pierre à Marie*

22. *l'ordre de départ du maréchal aux soldats*

b. toutes sortes des circonstances à valeur locative et/ou temporelle :

24. *une promenade de l'hôtel au musée,*

25. *un travail de 8h à midi*

26. *un voyage de trois mois*

27. *une haine depuis toujours et pour toujours, etc.*

G. Gross dans son analyse des prépositions (Gross, 2008) constate que certaines prépositions ont une fonction prédicative, mais qu'il y a aussi des prépositions, dont certaines ont été classifiées comme des locutions prépositives ou des prépositions complexes, qui sont de véritables phrases. Analysant la locution *avec l'intention de* dans la phrase *Paul est revenu avec l'intention de se venger* l'auteur constate que la locution en question représente le troisième prédicat (un prédicat de second ordre) de la phrase qui est « rigoureusement synonyme » à *Paul est revenu, il avait l'intention de se venger*. Cette phrase subit plusieurs modifications dues à l'effacement du verbe support. A l'étape finale apparaît la préposition *avec* que G. Gross considère « donc comme la forme non actualisée du verbe support *avoir* ».

Les prépositions prédicatives explicitent la relation entre deux arguments propositionnels indépendamment de la forme par laquelle ces arguments ont été exprimés, p. ex.:

28. *la fuite devant l'ennemi.*

29. *Devant tant de malheur, il a cédé.*

Elles peuvent apparaître dans différents types de relations (cause, but, conséquence, concession, etc.), par exemple les SN qui suivent expriment tous la relation de cause :

30. *un plaisir d'amour,*
31. *une visite à l'occasion de la fête*
32. *un congé en raison du mariage*
33. *une décision prise sous la menace*
34. *une panique à la vue d'une souris*
35. *une attitude évasive à une demande trop directe*
36. *un meurtre par pitié, etc.*

Pourtant la diversité des prépositions pouvant exprimer une même relation suggère qu'elles véhiculent une information supplémentaire. D'après nous il s'agit d'une information aspectuelle. Pour illustrer ce problème nous pouvons donner l'exemple de la préposition *devant* qui se distribue dans des structures à dominante continue. La préposition *sur* employée avec un prédicat énonciatif s'accorde bien avec une lecture continue aussi: un acte de communication en cours, p. ex. quand on nominalise une phrase du type :

37. *Le rédacteur commente l'invasion des moustiques.*

où *l'invasion des moustiques* ne peut constituer que le thème du commentaire étant donné qu'une structure imperfective bloque le rhème, on est obligé de sélectionner la préposition *sur* qui indique justement l'introduction du thème :

37'. *un commentaire du rédacteur sur l'invasion des moustiques...*

3.5. Le Groupe Adjectival. Dans le groupe verbal (ou dans la phrase) ce sont les adverbes qui servent à apporter des informations supplémentaires sur les états des choses qu'ils décrivent, ils précisent donc certains aspects de l'état de chose décrit. Ils doivent être en accord avec la valeur aspectuelle de la structure où ils apparaissent. Dans le procès de décomposition, ils orientent certainement la lecture des constructions où ils apparaissent. Prenons un exemple :

38. *C'était la loi des séries en somme, martingale triste dont nous découvrons soudain le secret -un secret éventé depuis la nuit des temps mais à chaque fois recouvert et qui, brusquement révélé, martelé, nous laissait stupides, abrutis de chagrin.* (J. Rouaud)

Bien que *soudain* soit incompatible aspectuellement avec *nous découvrons*, la première interprétation qui vient à l'esprit est celle où cette forme verbale désigne un événement unique. Pourtant certaines données venant du contexte semblent autoriser une autre lecture : celle d'un événement itéré dans une série ouverte. Cet événement *découvrir le secret* est un élément d'une série, d'une *martingale*, qui *depuis la nuit des temps* est à chaque fois *recouvert, brusquement révélé*. Cette répétition est exprimée par l'imparfait qui s'accorde avec la dominante aspectuelle continue de cette configuration d'aspects. *Soudain* serait donc la trace de la structure dominée non-continue faisant partie de cette structure complexe habituelle : il s'accorderait avec chaque élément de la série *découvrir le secret*, c'est-à-dire que la répétition concernerait le tout *découvrir soudain le secret*. Cette interprétation nous semble confirmée par la place de l'adverbe *soudain* : il suit le verbe ; mis au début *...dont, soudain, nous découvrons le secret*, il accompagnerait un fait unique. C'est ainsi que nous pourrions paraphraser le tout ainsi:

38'. *Le secret (que c'était la loi des séries en somme, martingale triste) que nous découvriions (à chaque fois) soudain ... nous laissait, à chaque fois, stupides, abrutis de chagrin.*

et proposer le syntagme nominal équivalent à cette construction :

38'' *le secret dont nos soudaines découvertes...*

Les équivalences entre les fonctions de l'adverbe et de l'adjectif sont évidentes dans tous les emplois, même si parfois nous observons une différence lexicale (*Cet homme est très sage/d'une grande sagesse*). Nous énumérons certains emplois de l'adverbe d'après la *Grammaire méthodique du français*, (tous les exemples qui illustrent les emplois proposés viennent aussi de la GMF), pour le comparer avec ceux de l'adjectif :

a. la modification d'une expression quantifiée :

39. *Il mange exclusivement/uniquement des légumes. = une consommation exclusive/unique des légumes...*

b. la modification d'un procès verbal :

40. *Il a répondu sèchement à Jean. = sa réponse sèche à Jean...*

41. *On a détruit totalement/entièrement la ville. = la destruction totale/entière de la ville...*

42. *Il a répondu tard/ trop tôt à la demande. = sa réponse tardive/hâtive, prématurée à la demande...*

c. la modification d'un rapport de caractérisation :

43. *Nous tombons toujours sur des énigmes. = notre affrontement continué d'énigmes...*

44. *Il s'enivre rarement/souvent/parfois. = ses enivres rares/fréquents /sporadiques...*

d. la modification globale de la phrase ou de l'énoncé :

45. *Je voyagerai, dans l'avenir. = mes futurs voyages...*

46. *Il est bizarre qu'elle ne soit pas venue. = son absence bizarre..., etc.*

Mais le rôle des adjectifs dans le calcul aspectuel est plus complexe. Certains d'entre eux, tels des emplois adjectivaux des participes passé et présent, apportent une information aspectuelle spécifique. L'emploi du participe passé en fonction d'adjectif permet au SN d'exprimer la valeur du parfait :

47. *Les vacances ont fini, on se met au travail. = Les vacances finies, on se met au travail.*

48. *Maintenant que les magasins ont fermé, on peut prendre un verre. = Maintenant, les magasins fermés, on peut prendre un verre.*

Tandis que l'adjectif verbal donne une caractéristique « accompagnante » :

49. *Ici gronde le fleuve aux vagues écumantes. (Lamartine - GMF)*

Des adjectifs adverbaux « participent à la fois du verbe et de l'adjectif » [GMF :339], l'équivalence entre ces deux formes est donc très facile à établir :

50. *Il y avait dans ce temps-là de grands hivers, de brûlants étés. = Pendant ces étés le soleil brûlait.*

3.6. L'ordre des constituants dans le SN. Du point de vue aspectuel, l'ordre des constituants d'un énoncé est très important. Des indications temporelles, par exemple, quand elles sont thématiques, présentent une étendue temporelle qui permet le développement aspectuel (continu) du rhème :

52. *Pendant trois mois je voyageais incessamment.*

La même information dans la partie prédicative de l'énoncé exprime la borne qui limite la durée et ainsi la dominante non-continue de la configuration des aspects (continu du lexème verbal, dominé + non continu de *pendant trois mois*, dominant) s'exprime par le passé composé :

53. *J'ai voyagé incessamment pendant trois mois.*

Les SN déduits des phrases précédentes conservent cette opposition :

52'. *trois mois d'incessant voyage...*

s'oppose ainsi à :

53'. *un voyage incessant de trois mois...*

Certaines informations aspectuelles sont plus visibles dans un SN que dans une phrase. Quand on compare les phrases suivantes :

54. *Il a décidé de résister courageusement.*

55. *Il a courageusement décidé de résister.*

On perçoit, bien sûr, la différence de sens entre les deux phrases, mais on ne réfléchit pas sur la dominante aspectuelle différente. Pourtant dans l'exemple 54, nous avons un seul acte de décider et la proposition infinitive explicite le contenu de la décision de résister courageusement. L'acte est accompli donc le contenu de la décision complet et le passé composé expriment la valeur non-continue de la phrase. L'exemple 55 représente un cas plus complexe : à l'acte *Il a décidé de résister* s'ajoute une prédication supplémentaire apportée par l'adverbe *courageusement* : *Il a décidé de résister et c'était courageux de sa part*. Du point de vue aspectuel, la phrase 55 se distingue de la phrase 54 par sa complexité : la composante non-continue (l'acte) est dominée par l'aspect continu (la caractéristique de l'acte), ce dernier n'ayant pas d'exposant dans la phrase. En revanche, il semble en avoir un dans l'article indéfini du SN équivalent à la phrase 55. Nous aurions donc deux SN différents, le SN 54' représentant une structure à l'aspect non-continu et le SN 55' une structure à l'aspect continu :

54'. *la décision de résister courageusement...*

55'. *une décision courageuse de résister...*

Les exemples 54'' et 55'' semblent confirmer cette interprétation :

54''. *Tous ont été surpris par la décision de résister.* = qu'on l'ait prise,

55''. *Tous ont été surpris par une décision courageuse de résister.* = qu'elle soit courageuse, aussi bien que les exemples 56 et 57 :

56. *J'essayais de m'imaginer Carmelina; (...) un désir fou de la connaître s'emparait de moi et, finalement, je cédaï à la tentation d'aller me promener près de chez elle.* (Intimité)

57. *Une peur lui venait de se conduire comme un enfant.* (Zola)

4. Pour conclure : Toute cette analyse a eu pour but de rendre compte des équivalences aspectuelles entre différentes possibilités d'expression d'une même structure sémantique. Pourtant l'existence de ces équivalences, aussi fréquentes qu'elles apparaissent, ne veut pas dire qu'une telle symétrie entre les structures verbales et nominales opère dans tous les cas. Il y a des situations où l'équivalence ne semble pas possible sans descriptions supplémentaires ou, peut-être, est-elle impossible à trouver. Tels semblent être les cas où la valeur aspectuelle de la structure est inférée, comme par exemple le passé composé à valeur de parfait comme dans la phrase suivante :

58. *(en entrant dans une pièce) : - On a fumé dans cette pièce. Dégoûtant !*

qui a le sens de :

58'. *L'odeur de fumée dans cette pièce me dégoûte !*

D'autre part toutes ces équivalences ne sont que des possibilités que la langue nous offre, pour obéir par exemple aux règles de cohérence textuelle - elles apparaissent dans le discours le plus souvent pour satisfaire aux règles de continuité. Mais, bien que l'aspect soit surtout une propriété du verbe, une tendance à son expression nominale peut devenir aussi le trait caractéristique d'un auteur.

Notes

¹ Nous proposons ces SN pour illustrer le phénomène mais il existe certainement d'autres nominalisations possibles. Nous nous rendons compte aussi de la polysémie du nom *amour*, qui peut, entre autres, décrire l'objet de l'amour).

² La dérivation affixale, indépendamment du phénomène de la résorption, est, bien sûr, très importante du point de vue aspectuel étant donné qu'elle rend compte de la complexité sémantique et aspectuelle du nom. Des mots tels que, par exemple, *préhistoire*, *prélavage*, etc., combinent le sens du lexème avec l'idée de l'antériorité véhiculée par le préfixe *pré-*. L'antériorité étant inséparable de la valeur perfective, nous avons ici une explicitation de la borne droite (*histoire*, *lavage*) qui termine l'état précédent (D. Amiot et J.-P. Desclés).

³ Nous pensons qu'il existe une différence entre des structures habituelles, habituelles fréquentatives et « dispositionnelles ». Une phrase habituelle indique une répétition des faits, une phrase habituelle fréquentative répète des intervalles (elle serait donc propre aux concepts continus). En tout cas, une habitude est une série ouverte des faits mais ancrée dans le temps chronologique; la disposition, en revanche, est parfaitement atemporelle et ne sert qu'à caractériser l'objet. Aspectuellement, toutes les trois sont imperfectives étant des séries ouvertes mais se distinguent par des nuances aspectuo-temporelles différentes, qui, d'après nous, valent la peine d'être retenues parce qu'il s'agit d'une différence dans la perception de la réalité. (Ducrot, Kleiber, Muryn).

⁴ Les SP sous-catégorisant de type *moteur à vapeur, statue de marbre*, etc. ne seront pas analysés ici; la sous-catégorisation restreint l'extension du nom tête du SN sans modifier sa valeur aspectuelle.

Bibliographie

Anscombre J.-C. (1995) Morphologie et représentation événementielle : le cas de noms de sentiment et d'attitude, *Langue française*, 105, pp. 40-55.

1996a, Noms de sentiment, noms d'attitude et noms abstraits, [dans :] N.Flaux, M. Glatigny & D. Samain (éds), *Les noms abstraits*, Presses Septentrion, Lille, pp. 257-275.

1996b, Partitif et localisation temporelle, *Langue française*, 109, pp. 80-104.

Amiot, D. (1997) *L'antériorité temporelle dans la préfixation en français*, Presses du Septentrion.

Antinucci, F., Gebert, L. (1977) Semantyka aspektu czasownikowego, *Studia Gramatyczne*, 1, pp. 7-43.

Bally, C. (1954) *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke.

Desclés, J-P. (2004) Prépositions spatiales, relateurs et préverbes, *Studia Kognitywne*, 6, pp. 81-91, Warszawa: Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy.

Ducrot, O. (1979) L'imparfait en français, *Linguistische Berichte*, 60, pp. 1-23.

Gross, G. (2008), *Un traité d'analyse linguistique*, à paraître.

Gross, G., Prandi M. (2004) *La finalité. Fondements conceptuels et génèse linguistique*. Bruxelles : De Boeck. Duculot.

Karolak, S. (1994) Le concept d'aspect et la structure notionnelle du verbe, *Studia Kognitywne*, 1, Warszawa: Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy.

Karolak, S. (2005) *Semantyka i struktura aspektu w językach naturalnych*. Kielce: Wydawnictwo Wyższej Szkoły Umiejętności.

Kleiber, G. (1987) *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*. Berne : Peter Lang.

Kupferman, L. (1991) L'aspect du groupe nominal et l'extraction de « en », *Le Français Moderne*, LIX, 2, pp. 113-147.

Kuryłowicz, J. (1975) *Esquisses linguistiques*. München: Wilhelm Fink Verlag.

Muryn, T. (1999) *Le syntagme nominal abstrait et la cohérence discursive*. Kraków : Wydawnictwo Naukowe WSP.

Muryn, T. (2004) Une phrase habituelle et/ou dispositive?, *Studia Kognitywne*, 6, pp. 81-91, Warszawa: Slawistyczny Ośrodek Wydawniczy.

Muryn, T. (2006) L'expression de l'aspect limitatif dans le SN, *Synergies Pologne*, 2, pp. 100-114.

Riegel, M. et al., (1994) *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.

Świątkowska, M. (1996) Abstrait et l'aspect, [dans :] N.Flaux, M. Glatigny & D. Samain (éds), *Les noms abstraits*, Presses Septentrion, Lille, pp. 251-257.